Femmes Solidaires, association loi 1901, est un mouvement féministe composée exclusivement de bénévoles.

Elle défend les valeurs fondamentales de laïcité, de mixité, d'égalité femmes/hommes, de paix et de solidarité.

L'association :

*  lutte pour l'égalité femme/homme dans les milieux professionnel, familial, politique, social
*  S'engage pour faire reculer toute forme de discrimination
*  Intervient pour développer une éducation non sexiste et non

 violente

*  Elle œuvre pour l’éradication de toutes formes de violences

 faites aux femmes et contre la prostitution.

L’association s'adresse à toutes les femmes qui veulent défendre leurs droits et leurs libertés. Elle peut se porter partie civile à leurs côtés.

Elle est reconnue pour son activité Mouvement d’Education Populaire.

Elle bénéficie d'un statut consultatif spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies et mène des campagnes et actions de solidarité internationale, notamment dans la cadre du réseau international féminin (RIF)

Elle comprend un réseau de 190 associations locales (au niveau ville et département) réparties sur toute la France, regroupées au niveau national.

Au niveau national, elle est force de proposition de lois et elle est régulièrement consultée lors de l’élaboration des textes relatifs aux droits et libertés des femmes.

L’association a un journal national bimensuel : Clara Magazine.

Plus localement, le Collectif Départemental de la Drôme :

* anime des permanences pour écouter, conseiller et orienter les femmes dans leurs démarches et pour donner des conseils juridiques gratuits par des juristes.
* travaille en lien avec de nombreuses autres associations et organismes.
* poursuit son travail de prévention, de sensibilisation et d’éducation non-sexiste en intervenant dans des établissements scolaires. Elle s’inscrit légitimement dans les projets d’établissement (CSEC).